Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 26 Septembre 1889 No. 49.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

LE NUAGE.

Enfant, regarde dans l'espace
Ce blanc nuage voyager ;
Un zephir inconstant le chasse
Et le petit oiseau qui passe
En son vol n'est pas plus léger.

On dirait un lambeau de laine
Tombé d'une molle toison
Dans le ciel pur il se promène,
Ainsi qu'un agneau dans la plaine,
Comme une voile à l'horizon.

Ce matin, le doigt de l'aurore
L'a bordé d'un filet d'argent ;
Maintenant le jour va se clore,
Et le blanc nuage se dore,
Aux lueurs du soleil couchant.

Pourtant en sa course rapide
Il a vu souvent dans les airs
La tourmente au souffle perfide
S'amasser, tourner dans le vide
Et lancer partout des éclairs.

Mais fuyons sa rage terrible,
Evitant le noir tourbillon,
Dans une sphère inaccessible
Il est passé, calme et paisible,
Emporté par un chaud rayon.

Enfant, de la vie, à ton âge,
Voilà le portrait merveilleux :
Tu n'es encore qu'un blanc nuage,
Puisse longtemps le sombre orage
Epargner ton front radieux !

PENSÉES

—L'amour pardonne tout, sauf une seule chose, qui est de ne pas être aimé.

—L'amour ne repasse pas aux mêmes rivages et une fois qu'il les a quittés, il n'y reparaît plus.

—Entre le fort et le faible, le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit.

—C'est le travail qui est la grande pénitence extérieure de l'homme, et c'est pourquoi les pauvres, quand leur esprit n'est pas corrompu par l'incrédulité, ont une facilité merveilleuse à devenir saints.

—La sympathie ne se refuse qu'à celui qui ne l'inspire pas, et celui-là l'inspire qui en porte en lui-même le généreux ferment. Tout cœur pur la possède, et, par conséquent, tout cœur pur attire à lui n'importe à quel âge. Mais combien plus dans la jeunesse !

LA NOUVELLE FRANCE

Un Anglo-Canadien, M. Eben Greenough Scott, vient d'écrire un article intitulé : *La Nouvelle France*, qui est paru dans la revue américaine, *Atlantic Monthly*, livraison de septembre. Comme on peut bien le penser, M. Scott déplore l'accroissement des Canadiens-français et leur influence en Amérique.

Il fait l'historique de l'existence nationale des Canadiens. De 60,000 en 1759, ils comptent aujourd'hui deux millions et demi. Après avoir envahi les cantons de l'Est, ils ont pris possession d'Ontario et pénétré jusqu'au sein de la Nouvelle-Angleterre, dit-il. C'est grâce à eux si l'Angleterre a conservé une colonie en Amérique, mais en échange, ils ont pris la part du lion. Ils ont rétabli les lois et les mœurs françaises.

"Quand l'agonie de l'humiliation a cessé," (après la défaite de Montcalm), dit M. Scott, "les Français prirent courage et ils ne furent pas lents à s'apercevoir que leur défaite était plus avantageuse que n'aurait été leur victoire." Plus loin, l'auteur dit : "Si les Canadiens continuent à augmenter dans la même proportion, en l'an 2000, il y aura 25,000,000 de Canadiens-français."

Les Anglais n'ont jamais réussi à angliciser ce peuple, dit-il. Ceux qui sont venus sur leur passage ont été francisés.

M. Scott conclut que le seul remède à l'état de choses actuel, que le salut des Anglo-Canadiens, en un mot, est dans l'annexion d'Ontario aux Etats-Unis.

N'est-il pas étonnant, dit le *Courrier de l'Illinois*, de voir les Anglais qui sont bien plus nombreux que les Franco-Canadiens au Canada, redouter si vivement l'influence de ces derniers ? Où est donc cette prétendue *race supérieure* quand on donne franc jeu aux Canadiens-français ? Après nous avoir traité en parias, après avoir affiché pour notre langue et nos mœurs un dédain non déguisé, les Saxons sentent le terrain leur glisser sous les pieds, malgré qu'ils soient les frères de sang de ceux qui tiennent en leurs mains les destinées de la Grande-Bretagne.

N'est-ce pas là un témoignage flatteur arraché à des adversaires qui n'ont cessé de tramer notre perte ? il en est ainsi de tout peuple qui se recueillie, qui se livre à la pratique des vertus sociales et religieuses. M. Scott termine en disant : "Nous avons vu le Canadien-français patient et persévérant lorsqu'il était dans la poussière, le sera-t-il moins dans l'avenir ? Est-ce que la Nouvelle-France est un rêve ou sa destinée est-elle écrite dans les étoiles. Le vingtième siècle décidera."

Oui, le XXe siècle décidera que la persévérance, la fidélité et l'héroïsme de nos pères seront récompensés. Le sang des justes et des héros n'est jamais versé en vain. Nous avons eu nos revers. Nous avons essuyé la honte de la défaite et le découragement de l'abandon ; mais toujours nous avons continué d'espérer contre le sort et de bafouer les desseins sinistres de nos ennemis. Notre foi en l'avenir est toujours vivace. Nous ressentons les injures faites à nos pères. Notre vengeance sera pacifique, mais elle n'en sera que plus durable. Notre victoire s'accomplira dans le règne de la paix, dans le domaine moral et matériel.

Personne ne doit redouter notre arrivée sur la scène. Justes et loyaux nous l'avons été tant que nous n'avons été tyrannisés, et nous le serons toujours. Nous avons les qualités d'un grand peuple. Tant pis pour ceux qui nous méconnaissent. Le temps nous donnera raison. Car les qualités viriles et la justice finissent toujours par triompher de tous les obstacles.

LA ROSE ET LE CHARDON

Nous allons raconter l'histoire d'une Rose et d'un Chardon.

Les malheurs de la rose peuvent servir d'exemple à bien des fleurs imprudentes et légères.

Quant au chardon, son sort ne fera ni pitié ni envie ; toujours bourru, toujours piquant, il traversera dans le cours de son existence de rudes épreuves qui ne le corrigeront guère.

Puissent au moins ses infortunes être utiles à ses frères, si tant est que des chardons puissent jamais devenir aimables et trouver leur place dans un jardin fleuri.

La rose naquit un beau matin dans un buisson, au bord d'un bois : elle était fraîche et jolie comme toute rose qui vient de naître.

Le rosier, son père, n'avait jamais été touché par la main du jardinier ; il était resté sauvage.

La rose dont nous écrivons l'histoire, ainsi élevée au milieu des ronces et des épines, n'aura jamais ni le parfum, ni la beauté de celles qu'une main délicate a taillées, écussonnées avec un soin jaloux.

La rose des jardins est la reine des fleurs. Qu'elle est belle ! la jeunesse et l'innocence brillent sur ses fraîches corolles. Elle sourit à l'aurore ; le matin, couverte d'une parure de diamants, lorsque le soleil sort de son lit de pourpre, il la regarde avec amour ; ses rayons la font briller d'un éclat incompréhensible, toutes les fleurs pâlissent devant elle. Une main délicate la cueillera avec respect, la placera dans un vase d'or sur les autels.

Elle sera le plus bel ornement du sanctuaire, elle y répandra ses plus suaves parfums ; l'encens destiné à son créateur montera jusqu'a elle. Elle mourra, puisque les roses elles-mêmes doivent mourir, mais son tombeau sera un trône.

La rose sauvage n'aura pas une si brillante destinée. Battue par le vent, exposée à la morsure des insectes, dévorée par les chenilles, elle perd bientôt la fraîcheur qui faisait toute sa beauté.

Pauvre rose ! Elle voudrait cependant paraître aimable et attirer sur elle les regards de ses voisins. Quelques-uns la regardent à peine, rient en la voyant, car elle n'est pas belle. Un prunier chargé de fleurs a voulu lui sourire, l'ingrate ! elle le repousse avec froideur, comme si la fierté pouvait convenir à un laidron. Une aubépine ose se pencher vers elle ; elle la regarde à peine. Aussi va-t-elle porter ses hommages à des fleurs plus gentilles et plus belles. Qui pourra faire le bonheur de cette rose picotée ? Devinez ! Je vous le donne en mille !.........

Un chardon, oui, un chardon, c'est le seul que son cœur aime.

Le chardon, vous le savez, est bourru de sa nature, il n'a pas d'amis, il pique tous ceux qui l'approchent ; il piquera la rose ; elle sera piquée, battue et contente.

Elle mérite son sort, pauvre rose ! personne ne la froissera. Lorsque, froissée et fanée, elle ira se plaindre aux fleurs ses voisines, elles lui diront : Tu l'as voulu ma rose !

Un vieux peuplier l'avait avertie ; elle avait ri du peuplier. Le peuplier lui aussi lui dit : Tu l'as voulu ma rose !

Pauvre rose ! il faut la plaindre cependant, car les roses ne peuvent guère et sont légères de leur nature.

Le méchant chardon, dur et cruel, méprise les larmes de l'imprudente qui lui avait donné son cœur. On dit même qu'il l'abandonna lorsque l'hiver et la misère eurent atteint la pauvrette. Le vent la fouetta sans pitié et rien ne lui resta de sa jeunesse, si ce n'est les épines dont son cœur était percé.

Mais lui aussi, le méchant, sera puni ; lui non plus n'a pas voulu écouter les conseils d'un vieil ami, il n'a pas voulu se corriger : un paysan brutal le frappe en passant de son bâton noueux, un âne le foule sous ses pieds, la neige le couvre d'un linceuil glacé. Il meurt comme il avait vécu ; aucun ami ne pleure sa mort. Il a trompé et séduit la pauvre rose, il est maudit !

Jeunes filles qui lisez ceci, n'imitez pas la rose, ne soyez pas imprudentes et légères, n'écoutez pas le chardon qui vous trompe.

Si le vieux peuplier vous donne des conseils, soyez-lui reconnaissantes, car le peuplier ne se laisse ni tromper ni séduire.

Ses conseils sont d'or, vous le saurez quand l'hiver sera venu.

Le printemps passe vite, le vent emporte les fleurs de la jeunesse. Celles-là seules seront heureuses qui auront su écouter avec respect les conseils d'un vieil ami.

A. LE CRY.

LA VIE EN FRANCE

Pour peu que ça dure, il faudra être très riche pour se donner le luxe d'habiter la France et d'être Français.

Nous allons examiner d'une façon générale, ce qu'il en coûte d'être citoyen français sous l'opportunisme.

Voici le tableau de l'imposition par tête, dans les principaux pays :

France	104 fr.
Angleterre	57
Allemagne	44
Etats-Unis	50
Belgique	46
Autriche	40
Russie	36
Espagne	33

Ces chiffres ne sont pas pris au hazard ni fournis par des économistes conservateurs qu'on pourrait soupçonner de partialité.

Nous les trouvons dans un rapport lu au Sénat par un sénateur républicain, M. Krantz.

Nous ajouterons que M. Krantz, loin d'exagérer, a diminué au contraire le total des charges par tête d'habitant.

Ce total s'élève réellement aujourd'hui à 111 fr. et quelques centimes, CENT ONZE FRANCS !

Pour ce calcul par tête d'habitant, tout entre en compte, femmes, enfants, vieillards.

De telle sorte que, plus une famille est nombreuse, plus elle subit le poids écrasant du fisc.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que ce fardeau résulte des frais et dépenses de la guerre de 1870-1871.

Ce serait un grossier mensonge.

Tous les gouvernements successivement ont augmenté les dettes du budget.

Mais aucun, aucun ne l'a fait inutilement et autant que le gouvernement de la République.

Voici le tableau des dettes des Etats de l'Europe :

France	38 milliards.
Russie	19 "
Angleterre	18 "
Italie	11 "
Autriche	10 "
Allemagne	9 "

Nous allons montrer comment on y est arrivé.

La monarchie royale avait, en 1789, 120 millions de rentes annuelles.

La première République fit banqueroute et n'en conserva qu'un tiers, soit 40 millions.

Le premier Empire ajouta 188 millions.

La Restauration réduisit de 64 millions.

Louis-Phillippe ajouta 12 millions.

La République de 1848 54 millions.

Napoléon III, 168 millions.

L'indemnité et les autres charges de la guerre portèrent le chiffre à 347 millions.

Le gouvernement de l'Assemblée nationale, gouvernement conservateur, n'ajouta RIEN.

Et depuis 1876, EN TEMPS DE PAIX, sans motifs, sans raisons et alors qu'on avait maintenu presque tous les impôts votés pendant la guerre, la République a ajouté, à ELLE TOUTE SEULE, 600 MILLIONS.

Total 1,409 millions à payer par an.

C'est par des emprunts successifs, perpétuels, que les opportunistes sont arrivés à ce chiffre écrasant.

En moins de DOUZE ANNÉES, ils ont emprunté HUIT MILLIARDS.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que de 1876 à 1883 seulement, la charge par tête et EN PLEINE PAIX toujours, se soit accrue de 29 francs.

Les dépenses de la guerre n'ont rien à faire dans tout cela ;

Huit milliards EN 12 ANS ;

600 millions de dettes par AN, DEPUIS 1876 ;

35 francs D'AUGMENTATION D'IMPOTS par tête, depuis 1876.

Voilà ce que nous a valu la République.

Franchement, si autrefois on pouvait être fier d'être Français, on doit reconnaître aujourd'hui que nous payons cher la honte d'être gouvernés par la fripouille que l'on sait.

L'existence matérielle devient impossible.

Les charges augmentant sans cesse, alors que les revenus diminuent, on marche tout droit à la banqueroute.

Electeurs, dont la fortune est ainsi dilapidée par des tuteurs infidèles et incapables, mi-voleurs et mi-imbéciles, qui se sont imposés à vous, il n'est que temps de reprendre l'administration de vos biens et de faire interdire la traînée, la drôlesse, la GUEUSE enfin, qui porte des robes de soie, festoie, boit du champagne et donne des banquets, à vos frais, alors que vos poches sont vides et que vos fonds de culottes sont rapiécés.

Seulement, dépêchez-vous, sans cela vous ne retrouverez plus rien, rien de ce qui vous appartient et de ce qu'elle aura englouti, alors même que vous lui ouvririez le ventre.

PAUL DE CASSAGNAC.



Jeudi, 26 Septembre 1889.

LE GOUVERNEUR-GENERAL

Malgré la pluie torrentielle qui tombait lundi soir, il y avait foule à la gare de Winnipeg pour recevoir Lord Stanley, notre gouverneur-général. Le lieutenant-gouverneur Schultz était présent ainsi que le maire Ryan, les membres du gouvernement et de la législature, les élèves des differentes maisons d'éducation de Winnipeg, les élèves du Collège de Saint-Boniface et les différentes sociétés de Winnipeg On se forma en procession et Son Excellence fut conduite à l'hôtel du gouvernement. Sur tout le parcours, les places d'affaires et les maisons privées étaient brillamment illumiminées. En débarquant de voiture, lord Stanley dit quelques mots pour remercier les citoyens de la réception qu'ils lui avaient faite.

Le lendemain, mardi, Son Excellence recevait, à 11 heures, une adresse du maire et de la corporation de Winnipeg. Dans l'après-midi, il y avait, malgré la pluie, des régattes et à 7 heures du soir, dîner d'état à l'hôtel du gouvernement, après quoi, de 9 à 11.30, heures, lord et lady Stanley reçurent dans la chambre d'assemblée.

Hier, mercredi, lord Stanley consacrait sa journée à la visite des principales maisons d'éducation et se rendait tout d'abord

A L'ACADÉMIE SAINTE MARIE.

Les bonnes religieuses des SS. NN. de Jésus-Marie firent aux nobles visiteurs une fort belle réception.

Dans l'entrée principale du couvent, on lisait : *Hail Noble Guest.*

La salle de réception était décorée en verdure pour la circonstance. L'ensemble était d'une fraîcheur qui plaisait. Les mots *Welcome* et *Bienvenue* faisaient un joli contraste.

A l'arrivée de leurs Excellences, les élèves firent entendre en chœur un chant de bienvenue, et ensuite la Révérende Sœur Supérieure, M. l'abbé Cherrier, l'hon. sénateur et Madame Girard, son honneur le juge et Madame Dubuc, M. T. A. Bernier, surintendant de l'Education, Melle Versailles, etc., furent présentés à lord et à lady Stanley. Après la présentation, Melle Amélia Segers, une des élèves du couvent, lut l'adresse suivante :

A Son Excellence le Très Honorable Frederick Arthur Stanley de Preston, Gouverneur-Général du Canada, etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Un jour radieux s'est levé pour nous, un jour qui nous rend toutes joyeuses. Votre gracieuse condescendance a illuminé notre sentier comme un rayon de soleil ouvrant nos lèvres au sourire et nos cœurs à des sentiments de reconnaissance. Oui, Milord, l'honneur qui nous est conféré aujourd'hui par Votre présence et celle de Lady Stanley, surpasse nos plus ardentes aspirations. Avec bonheur nous accueillons l'heureux évènement qui nous permet de souhaiter *la bienvenue*, à l'ombre de ces murs bénis, du digne représentant de notre noble Souveraine. Bien que jeunes encore, nous apprécions l'intérêt que vous portez à notre pays, et nous estimons hautement la faveur insigne que vous daignez nous accorder en visitant cette institution dans laquelle la Religion et l'Education exercent une même influence.

Daigne Votre Excellence nous permettre d'exprimer humblement notre vive gratitude pour la bienveillante condescendance qui vous fait prêter une oreille attentive aux accents de l'enfance.

A Lady Stanley, votre gracieuse compagne, nous presentons nos cordiales salutations et nos remerciements les plus sincères pour avoir aussi témoigné de l'intérêt aux élèves de notre académie.

Nous prions Vos Excellences d'accepter l'expression de notre profond respect et d'agréer les souhaits bien sincères que nous formons pour votre bonheur et celui de votre famille.

LES ÉLÈVES DE L'ACADÉMIE STE. MARIE.
Winnipeg, 25 septembre 1889.

Disons de suite que cette adresse a été bien admirée. Au dire de tous, c'est un petit chef d'œuvre du genre. La forme de l'enveloppe est celle d'un livre richement couvert de pluche, vert réséda. Sur un des côtés se trouve le sceau de la Puissance surmonté d'un S. C'est un travail des plus délicats fait sur ivoirin. L'adresse écrite en or sur deux feuillets, papier-celluloïde est un vrai modèle de calligraphie. Son Excellence remercia les RR. Sœurs et les élèves de leur bienveillante réception. Il dit qu'il avait entendu le chant, et que s'il jugeait par cela des autres branches de l'enseignement, il pouvait affirmer que l'Académie Sainte-Marie était une institution de première classe. Un congé fut ensuite accordé, et, va sans dire, accepté avec enthousiasme. Comme Leurs Excellences se retiraient, une autre élève, Melle Mabel Adams présentait un joli bouquet à lady Stanley.

A L'ARCHEVÊCHÉ.

En laissant l'Académie Sainte-Marie, lord Stanley et lady Stanley se rendirent à l'archevêché de Saint-Boniface où ils furent reçus par Mgr Taché, ses prêtres et les principaux citoyens de Saint Boniface. En souhaitant la bienvenue au gouverneur-général, Sa Grandeur dit que c'était un bonheur de recevoir une telle visite, et qu'il le remerciait de s'être rendu à l'invitation.

L'hon. sénateur Girard lut ensuite une adresse au nom de toute la population française de Manitoba. Il fit allusion à la loyauté des Français d'Amérique à l'Angleterre, il fit mention de nos efforts pour coloniser et civiliser cette partie de la Puissance. Que nous avions toujours été prêts à prouver notre attachement à la couronne d'Angleterre. Lord Stanley répondit en français de la manière la plus heureuse. Il dit combien il a été fier de voir exprimer de tels sentiments de loyauté, ajoutant que parmi les sujets de Sa Majesté, il n'y en avait pas de plus loyaux que les Canadiens-français.

AU PENSIONNAT.

Au pensionnat, la plus agréable réception attendait Leurs Excellences. La salle était décorée avec tout le goût possible. En devant de la partie occupée par les élèves était un dessein parfaitement fait par la Révérende Sœur McDougall et représentant l'ecusson de lord Stanley. A gauche de la toile, on lisait le nom de Adam de Aldithley, et à droite celui de Joan Stanley. En dessous du premier nom etaient écrits les mots *Normandie*, 1066, et en dessous du second *Flodden*, 1313. Dans le fond de la salle, était suspendu un portrait de la Reine tout entouré de drapeaux. On remarquait aussi les inscriptions *Welcome*, *Santé*, *Honneur*, *Respect*, *Bonheur*.

A l'arrivée des visiteurs, Melles LaRivière et Cyr exécutèrent une marche sur le piano, puis toutes les élèves chantèrent un morceau de bienvenue composé pour la circonstance.

Melle Hill lut ensuite l'adresse que nous donnons :

To the Right Honorable Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley of Preston, Knight Grand Cross of the most Honorable Order of the Bath, Governor-General of Canada and the Admiral of the same.

May it please Your Excellency,

This institution, gratified on many previous circumstances by the visit of immediate representatives of our beloved Sovereign, is on this solemn occasion particularly happy to register a new and deeply felt honor.

Your Excellency and Lady Stanley in granting us these happy moments, give a gratifying proof of the interest taken in the sacred cause of education.

Nurtured in the practice of our duties towards our beloved Queen and her worthy representative, we feel a satisfaction that we cannot express. We are but children and surely cannot comprehend all the services rendered to society by our distinguished visitor during his brilliant career as a statesman both in England and Canada, but in our youthful hearts, a key note strikes the most pleasing and cherished melody. We love Her Majesty, and allow us to say, my Lord and my Lady, that love we also entertain for the noble guests whose condescension smiles on our efforts to say, though in a very inadequate manner, what is so deeply so sincerely felt.

Having being informed of Your Excellency's visit, a thrill of pleasure ran through our midst, echoing the words of the Scotch poet :

"The walls of our dear convent resounded loud ;
And Stanley ! was the cry."

We enquired and learned that centuries, centuries ago, a gallant chevalier of Normandy, Adam de Aldithley, planted in British soil one of the most illustrious family trees that ever rooted in Great Britain ; and that the grandson of the conqueror's friend by his union with Joan Stanley of an illustrious Saxon descent of great antiquity, became the ancestor of the distinguished personage, who, after two scores of generations and "sans changer" is to-day within our walls. No wonder then, if we children feel a little timid in approaching Your Excellency and your noble consort.

Deign, nevertheless, My Lord and My Lady, to receive the sincere homage of our respectful consideration and our thanks for your condescension in this circumstance. We shall convey our gratitude to the foot of the throne of the Most High, praying that the choicest blessings may be bestowed upon you, your family and all dear to you.

May it please you to accept this humble tribute from the Sisters and pupils of the

ST. BONIFACE ACADEMY.

Son Excellence répondit en anglais en peu de mots, disant qu'il garderait le souvenir de cette journée. Il fit aussi allusion à son écusson qu'il avait sous les yeux.

Des bouquets furent présentés par Melles Cécile Jean, Rosalie Bélanger, Anna Prud'homme, Malvina Couture, Annie Hogan et Yvonne Kéroack, et le tout se termina par le chant du *God save the Queen.*

AU COLLÈGE.

Après avoir visité l'Hôpital qu'ils admirèrent, lord et lady Stanley se rendirent au Collège de Saint-Boniface. Le Rév. Père Lory parla brièvement, disant que dans le Collège qui avait été fondé en 1818, par Mgr Provencher, on avait toujours enseigné le grec et le latin depuis ; que sous la direction de Mgr Taché, l'institution avait encore pris plus d'importance ; qu'il y avait aujourd'hui une centaine d'élèves, nombre élevé proportionnellement à la population catholique.

Le gouverneur-général, en réponse, dit qu'il était heureux d'avoir eu l'occasion de visiter notre collège et qu'il lui souhaitait tous les succès.

AILLEURS.

Leurs Excellences visitèrent ensuite les collèges St. John et Manitoba. Dans la soirée, il y eut souper au *Manitoba Club.*

Ce matin, on est parti à 11 heures pour Stoney Mountain et Stonewall.

Lord et Lady Stanley partiront vendredi pour continuer leur voyage vers l'ouest.

L'ELECTION DE DENNIS

C'est samedi la nomination des candidats dans le comté de Dennis. La lutte est engagée et est des plus vives. Il paraît que M. Campion gagne du terrain, tellement que M McLean a fait appel à ce foudre de guerre qui a nom Joseph Martin, l'irrépressible procureur-général, et au copain de ce dernier, l'hon J. A. Smart, pour que tous deux aillent lui donner un coup d'épaule.

Nos amis doivent se rappeler que MM. Martin et Smart ont été les instruments préparateurs de la politique odieuse du gouvernement Greenway à notre égard.

Nous leur répétons encore aujourd'hui que leur devoir pur et simple est de travailler de toutes leurs forces à la défaite du secrétaire-provincial McLean.

UNE NOUVELLE PAROISSE

Fannystelle

Nous avons assisté samedi dernier, le 21 de ce mois, à des cérémonies qui nous ont ému pour plus d'un motif. Sa Grandeur Mgr Faraud faisait ce jour-là la bénédiction d'une chapelle dans une nouvelle colonie dont les premiers établissements datent à peine de quelques mois.

Plusieurs de nos lecteurs ont entendu parler déjà de Fannystelle, mais le plus grand nombre probablement n'en sait rien encore. Or, conduite d'abord avec la discrétion qui était nécessaire au début, cette fondation a depuis été poussée avec un élan et une énergie dont les résultats émerveillent le visiteur.

Là où six mois passés, il n'y avait rien, nous avons maintenant une nouvelle paroisse avec sa chapelle et son école, autour desquelles se groupe une population catholique et française parfaitement assise et organisée.

La colonie s'étend de chaque côté de la voie ferrée appelée *South Western*, un embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique, dont les trains s'arrêtent à chaque passage, en face même de la chapelle : cette dernière est à trois cents pieds environ du lieu d'arrêt. Le centre de la colonie est sur la section 15, canton 9, rang 3 ouest. Le site a été très bien choisi. Outre les avantages résultant de la proximité du chemin de fer, c'est une belle et vaste plaine, un sol fertile, se rapprochant beaucoup des excellents terrains qui avoisinent Portage la-Prairie, et propre à l'élevage et à la culture des céréales. Si l'on ajoute que les promoteurs de cette œuvre ont érigé une beurrerie à quelques pas de l'église, il devient manifeste que la colonie de Fannystelle offre dès maintenant au colon tous les avantages qu'il trouverait dans les plus anciens établissements.

Cette fondation est une œuvre française. Ce sont des capitaux français qui l'ont faite ce qu'elle est aujourd'hui, avec ses perspectives de développement et de succès assurés. Nous ne devons point oublier de le dire et d'en exprimer notre gratitude.

Plusieurs noms se trouvent mêlés à cette fondation.

Le jour même de la bénédiction de la chapelle, un acte de ces pieuses cérémonies a été dressé. Dans cet acte, nous lisons que la fondation faite sur la proposition et les plans de M. T. A. Bernier, est due à la piété de Madame la comtesse d'Albuféra et au zèle de M. l'abbé Stanislas Rosenberg, assisté de M. André Lafon, de M. Pierre Rosenberg et de M Pierre Berlioz.

Si nous n'eussions pas trouvé là le nom de M. Bernier c'eut été une surprise. Car depuis bientôt dix ans que M. Bernier habite la province, il n'est pas un seul mouvement de colonisation auquel il n'ait pas pris quelque part. Cette part est ici très large. Ses luttes, son travail, ses écrits en faveur de notre province ont rendu le nom de M. Bernier familier à tous ceux que la colonisation intéresse. C'est grâce à cette notoriété marquée de devouement, d'intégrité et de désintéressement que M. Bernier a dû d'être consulté sur ce que la générosité et l'esprit d'initiative française pouvaient ici réaliser. Il a suggéré la fondation d'une nouvelle paroisse, la création d'un nouveau centre d'activité. La suggestion a été agréée, le noyau d'une nouvelle paroisse existe. Voilà une œuvre ! Et dans cette œuvre il y a un fait qu'il importe de noter : c'est que M. Bernier, après avoir exercé une réelle et importante influence sur ce mouvement colonisateur de notre pays, a su inspirer assez de confiance—confiance absolument méritée—pour attirer de France vers nous, des capitaux importants, et les faire converger vers des entreprises sérieuses, propres à servir à la fois les intérêts particuliers de ceux qui font ces placements, et les intérêts plus généraux de la race française au Canada.

Cette fondation est due, ajoute l'acte précité, à la piété de Madame la comtesse d'Albuféra, habitant Paris, et au zèle de M. l'abbé Rosenberg, chanoine de Tours, mais lorsqu'il s'agit de piété et de zèle il n'y a pas à distinguer. Il faut louer de tout son cœur, il faut bénir les personnes qui mettent à notre service ces précieuses vertus. C'est ce que nous faisons sans rechercher la mesure exacte de chacun : quant à nous, l'on a versé à pleine mesure, nous le constatons avec autant de reconnaissance que de bonheur. Cette fondation rappelle le souvenir des premiers temps de la nouvelle France, alors que clergé, gentilhommes, nobles dames, soldats et paysans français venaient au Canada, ou s'intéressaient du moins à son sort, pour Dieu et pour le Roi.

L'idée d'une pareille fondation est excellente à tous les points de vue, comme œuvre et comme entreprise. L'œuvre est éminemment recommandable ; l'entreprise ne l'est pas moins, considérée purement comme affaire.

Les fondateurs ont voulu que le premier édifice de la colonie fût la maison de Dieu : c'est de tradition canadienne. C'est aussi un des meilleurs éléments de succès.

C'est à la bénédiction de cette chapelle, dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, que nous avions le bonheur d'assister samedi dernier. Cette bénédiction a été solennelle. Mgr Faraud remplaçait Mgr l'archevêque de Saint-Boniface dans cette imposante cérémonie et Sa Grandeur était assistée de M. l'abbé Rosenberg, venu de France pour l'occasion.

A la suite de cette première cérémonie, eut lieu la bénédiction d'une cloche pour la chapelle.

Les parrains et marraines ont été : l'hon. sénateur Girard et Madame Girard, l'hon. juge Dubuc et Madame Dubuc, l'hon. A. A. C. LaRivière, député aux communes du Canada, et Madame T. A. Bernier, M. le marquis Robert de Bonneval et Mademoiselle Aurélie Versailles, M. T. Alfred Bernier, surintendant de l'Instruction publique, et Madame Adolphe Véronneau.

L'église était remplie, et parmi les personnes présentes, en outre des parrains et marraines, nous avons remarqué MM. Henri de LaBorderie, Pierre Berlioz, Pierre Rosenberg, George Rosenberg, André Lafon, Louis Allard, Felix de Caqueray, Pierre Gasperini, Adolphe Veronneau, Gédéon Cinq-Mars, J. Ouellette, Elie Cayouette. Narcisse Beaulieu, J St-Jean, L Chabot, W. H. Neal, H. Guilbeault, J. Guilbeault et les familles Véronneau, Cinq Mars, Gasperini et Ouellette.

Nous souhaitons à cette œuvre naissante tous les progrès que des cœurs amis peuvent désirer pour une entreprise aussi louable, si bien conçue, si bien faite pour développer les interêts religieux et nationaux qui nous sont chers, et exécutée avec énergie, persévérance et résolution.

Nous irons plus loin dans l'expression de nos sympathies.

Jusqu'à présent, l'œuvre s'est faite sans notre concours. C'est notre devoir—et nul n'y manquera—c'est notre devoir à tous de seconder les efforts et le dévouement des fondateurs. C'est le moins que nous leur devions, à eux qui ont tout le poids du travail et des difficultés de la première heure. nous rappelons avec empressement le nom de M. André Lafon, le directeur de la colonie, dont le courage ne s'est pas démenti un instant. Il nous paraît juste également de rendre hommage au concours effectif qu'a fourni à cette œuvre M. Gédéon Cinq-Mars, l'entrepreneur des constructions.

M. l'abbé Rosenberg nous a quittés mardi soir. Il laisse ici le souvenir d'une âme généreuse, active et dévouée, d'un esprit éclairé et capable de grandes choses.

Nous avons été heureux d'autre part, d'apprendre que M. l'abbé emporte de notre pays et des Canadiens français une excellente impression.

Nous croyons savoir que M. l'abbé Muller, récemment arrivé au milieu de nous, doit demeurer, du moins temporairement, dans la nouvelle paroisse. C'est un autre cœur plein de dévouement, désirant faire le bien, et qui trouvera ici à exercer son zèle. Nous souhaitons de nouveau la plus cordiale bienvenue à ce collaborateur de nos travaux.

Encore une fois, nous souhaitons tout le succès possible à la colonie de Fannystelle et nous offrons nos plus sincères remerciements à tous les bienfaiteurs de cette œuvre religieuse et nationale.

LES ELECTIONS FRANCAISES.

Les élections en France ont eu lieu dimanche. D'après les nouvelles que nous apporte le télégraphe, les républicains restent au pouvoir et la proportion dans les divers partis reste la même. Le général Boulanger est élu à Montmartre, mais pourtant il devra y avoir second ballottage. Paul de Cassagnac, le comte de Mun, Deroulède, Rochefort sont aussi élus. Les républicains perdent, entre autres, Ferry et Goblet.

Nous n'aurons pas de nouvelles très exactes avant quelques jours.

Nouvelles Politiques

—Les journaux d'Ontario annoncent que l'honorable M. Laurier va définitivement rester chef du parti libéral, attendu que M. Blake persiste à s'abstenir des luttes actives.

—Le rapport pour l'année 1888, concernant la protection de nos pêcheries, dit que la seule saisie qui ait été pratiquée dans le cours de la saison a été celle d'un petit bateau gréé qu'on a trouvé pêchant dans la baie de Fundy, près de Campobello ; il a été remis plus tard aux propriétaires sur le paiement des frais de garde.

Le rapport ajoute que le nombre total des navires de pêche des Etats-Unis dans le golfe a été de 83, c'est-à-dire moindre que ce qu'on n'y a jamais vu dans les précédentes saisons. On porte la capture de ces navires à 10,328 barils contre 17,568 en 1887.

On estime à environ 120 le nombre des bâtiments canadiens qui ont fait la pêche au maquereau durant la dernière saison.

—L'hon M Shehyn, trésorier, et l'hon. M. Garneau, commissaire des travaux publics de la province de Québec, s'embarqueront samedi à bord de la *Gascoyne* pour l'Europe. Leur voyage durera deux mois.

—Une crise qui se produit au sein du parti libéral du Nouveau-Brunswick va amener des élections générales.

—Le comité du Sénat des Etats-Unis chargé de faire une enquête sur les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, a terminé la série de ses séances à Boston.

L'opinion qui prévaut, parmi le public, d'après les témoignages entendus, c'est que le rapport des commissaires suggèrera l'établissement de relations commerciales plus étroites entre les deux pays.

Les uns veulent l'annexion, les autres l'union commerciale, ceux-ci la réciprocité complète, illimitée ; ceux-là la réciprocité limitée.

Qui mettra de l'ordre dans ce chaos ?

—Le rapport du gouvernement sur la falsification des denrées alimentaires vient d'être publié. Il constate que les falsifications se font sur une grande échelle.

Le beurre, le fromage, le lait et les liqueurs, tout cela est plus ou moins pur, plus ou moins original.

Il ne faut point parler des épices. Les meilleures ne valent pas grand'chose et celles que l'on sert le plus fréquemment sur nos tables n'ont d'épices que le nom.

La falsification des épices se pratique sur une si large échelle que le commissaire du revenu se demande si le temps n'est pas venu pour le gouvernement "de licencier des moulins à épices et d'en inspecter systématiquement les produits."

Ce serait le seul moyen d'avoir des produits non falsifiés.

—Sir William Ritchie, juge en chef de la cour Suprême, a été nommé vice-gouverneur-général pendant l'absence de lord Stanley de Preston.

LETTRE DE M. L'ABBE GEORGE DUGAS

(Pour *Le Manitoba.*)

Sainte-Anne des Plaines,
16 septembre 1889.

A M. le Directeur du *Manitoba*,

Je suis en arrière de trois semaines dans ma correspondance au *Manitoba.* Hier, quelqu'un (un abonné à votre journal) me disait : avez-vous renoncé à écrire sur l'émigration, je ne vois plus de lettre sur *Le Manitoba ?* Non, je n'y ai pas renoncé, car je sais que tout ce qu'on peut écrire pour encourager l'émigration à Manitoba est une bonne chose, et, comme je demeure attaché de cœur à ce pays, je veux faire tout en moi pour lui être utile. Je continuerai à donner des lettres au *Manitoba* aussi souvent que possible, ne fut-ce que pour encourager à persévérer dans leur patriotique démarche les familles généreuses qui n'ont pas craint de s'imposer des sacrifices pour aller s'établir au Nord-Ouest.

Je suis allé, la semaine dernière, dans une paroisse en arrière de Laprairie, et, durant ce voyage, j'ai eu occasion de parler de votre province. J'étais à une station à attendre l'arrivée du train pour retourner à Montréal. Le vénérable curé de la paroisse qui était à la gare avec moi dit à quelqu'un : voici un prêtre qui a demeuré 22 ans à Manitoba, il m'a dit hier que ce pays était très avantageux pour l'agriculture ; qu'il valait infiniment mieux diriger là nos Canadiens que de les laisser partir pour les Etats Unis. Un individu d'un certain âge prit la parole et me dit : moi monsieur, j'ai demeuré dans ces pays là, et je m'en suis revenu ; je connais ça allez. En quel endroit du Manitoba avez-vous demeuré, lui demandai je ? Monsieur, ce n'est pas tout-à-fait dans Manitoba que j'étais, mais c'est à peu près la même chose ; j'étais dans le sud du Dakota. Ah oui ! c'est-à-dire que vous étiez à quatre cents milles de Manitoba et ça lui ressemble comme vous me ressemblez à peu près. Je connais moi aussi, le territoire du Dakota et je sais ce qu'il vaut, vous pouvez le mépriser tant que vous voudrez, mais n'allez pas dire, mon cher ami, que c'est semblable à Manitoba, car vous feriez là une chose très malhonnête. Le Dakota est si loin d'offrir au Canadiens les mêmes avantages que Manitoba, que chaque année, des Canadiens établis dans le Dakota passent dans Manitoba avec leur famille. Pendant trop longtemps on a voulu nous mettre sous cette fausse impression, mais aujourd'hui l'expérience qu'en a fait un grand nombre, a prouvé amplement qu'il n'y avait pas de comparaison à faire entre Manitoba et le Dakota.

Voilà, Monsieur le Directeur, comment des Canadiens, trompés et découragés ensuite sur le territoire américain, vont donner des nouvelles fausses sur Manitoba. D'un autre côté, parmi ceux qui visitent Manitoba dans les voyages d'excursion, tous ne reviennent pas avec les mêmes impressions ; les uns ne voient que le beau côté, les autres n'en voient que le mauvais côté. Cette divergence d'opinions ne doit pas nous surprendre. Quand Moïse envoya douze hommes explorer la terre promise, ou selon l'écriture, coulaient le lait et le miel, deux seulement firent un rapport exact sur le pays ; les dix autres avaient tellement découragé les Hébreux que ceux-ci voulaient immédiatement retourner en Egypte manger des oignons.

Je ne prétends pas que Manitoba est la terre promise, quoique cependant les fermiers intelligents y font vraiment couler *des ruisseaux de lait*, mais je dis que là, tout cultivateur laborieux et économe vivra plus à l'aise que dans beaucoup d'autres pays avec la même somme de travail

Le même jour, j'ai rencontré sur les chars, un père de famille pouvant disposer de quelques milliers de piastres, et qui ne peut pas établir ses enfants comme il le désirerait. Il veut en faire des cultivateurs. Croyez-vous, me dit-il, qu'avec cinq à six mille piastres j'aurais à Manitoba une chance d'établir tous mes enfants. Il n'y a pas le moindre doute, lui ai-je dit, qu'avec cette somme vous vous installeriez facilement et avec avantage ; à votre place, je partirais. Je suis en chemin, dit-il, pour aller marchander des terres, si je ne m'arrange pas je suivrai probablement votre conseil.

J'ai passablement voyagé cet été, et je n'ai perdu aucune occasion de travailler à faire connaître les avantages qu'offre aux Canadiens, la belle province de Manitoba.

Je salue mes bons amis de Saint-Boniface que j'espère bien revoir un jour.

Tout à vous,
G. DUGAS, Ptre.

LETTRE DE L'OUEST

(Pour *Le Manitoba.*)

Prince-Albert, 17 septembre 1889.

Monsieur le Directeur,

La guerre aux écoles séparées que vous déplorez au Manitoba s'est étendue à la Saskatchewan Les deux journaux de Prince-Albert, le *Times* et le *Saskatchewan Herald* ont juré d'en finir avec ce système raisonnable, et toutes les semaines, ils sassent et ressassent les raisons et les arguties données ailleurs pour le combattre, sans tenir compte des mille réfutations, toutes plus justes les unes que les autres, que les écrivains catholiques leur ont données. Evidemment, ces gens-là ne peuvent jeter les regards en haut et se moquent publiquement du précepte qui dit de "rechercher d'abord le royaume de Dieu." Mais je dirai comme le Rév. M. Dugast, ceci n'est pas un combat nouveau, c'est la vieille lutte du mal contre le bien. Ces adversaires des écoles séparées ne veulent pourtant pas passer pour impies ni irréligieux, et la vue d'un crucifix dans une école les offusque, l'enseignement du catholicisme, même après les heures d'école, les fait bondir d'indignation. Il y en a qui ont été jusqu'à découvrir des autels dans les écoles, quelle horreur !

Oui, le sort en est jeté, et le mot d'ordre semble être donné d'un bout à l'autre de la puissance. Il faut abolir à tout prix les écoles séparées et la langue française comme langue officielle. Je ne doute pas qu'un effort dans ce sens ne se fasse à la prochaine session de notre assemblée législative, et le peu de défenseurs que nous y comptons ne nous permet pas d'espérer que cet effort ne sera pas couronné de succès. Heureusement que, comme pour Manitoba, la constitution du Nord-Ouest nous garantit ces écoles séparées et l'usage de la langue française. Notre constitution, toutefois, n'est pas si affermie que la vôtre, puisque le parlement impérial ne l'a pas confirmée que je sache. C'est donc au parlement fédéral à nous protéger, et nous espérons qu'il ne faillira pas à son devoir quand l'occasion se présentera.

L. S.

UNE CATASTROPHE A QUEBEC

Eboulement de plusieurs milliers de tonnes de roc au Cap Diamant

Nous prenons dans les journaux de Québec les détails de la terrible catastrophe qui vient de frapper la vieille capitale :

Jeudi soir, un peu avant 8 hrs, la population a été jetée dans la plus grande consternation. On eut dit qu'un des grands incendies accoutumés venait une fois de plus d'éclater dans quelque faubourg. Mais la calamité était d'une autre nature, non moins terrible sinon pour la propriété matérielle, du moins pour les vies d'une centaine de personnes.

Tous ont remarqué, juste au-dessous du deuxième kiosque de la grande terrasse Frontenac, une pointe de roc très proéminente qui s'avançait menaçante et à une hauteur de 80 pieds au-dessus des maisons sales, enfumées, chancelantes de cette partie de la rue Champlain. Bien des fois, des fragments insignifiants de roc ou de terre coagulée s'étaient détachés et avaient créé des commencements de panique et de dommages. Des avertissements avaient été donnés et aux autorités et aux quelques familles irlandaises qui persistaient à occuper ces taudis à cause de leur bas prix. Rien n'y avait fait. Il devait y avoir catastrophe, c'était fatal : elle a eu lieu jeudi.

Toute cette masse de pierre, de terre et d'arbrisseaux est descendue comme une avalanche alpine, et sous son poids de plusieurs mille tonnes a fait un pâté informe des sept maisons qui se sont trouvées sur son passage ensevelissant près de 175 personnes. De suite les troupes de la garnison, des escouades de police et des citoyens secourables se sont portés sur les lieux et ont commencé l'œuvre du déblaiement et du sauvetage. Des scènes navrantes se sont passées.

Les secours ont été vite prodigués aux blessés. Plusieurs médecins étaient sur le lieu, prêts à donner leurs soins, entre autres les docteurs Lemieux, père et fils, Lavoie, Parke, Turcotte, W. A. Verge, Howe, Samson, Hamel, Laberge, Gosselin, Charles Verge, Giasson, Venner, Henchey, etc. Tous les Pères Rédemptoristes étaient aussi présents pour porter les secours de la religion aux blessés et aux mourants.

Le théâtre du sinistre s'étend du No. 133 au No. 155 inclusivement. La propriété Power, Nos. 125-129, a été épargnée ; à l'autre extrémité, le bloc 159-161 a été endommagé, mais aucun des occupants n'a eu de mal.

On estime à 28 le nombre des familles sous les maisons. Voici la liste des noms :

M. James Bradley, journalier, sa femme et deux enfants ;
M. Joseph Kemp, journalier et trois enfants ;
Thomas Farrell, sa femme et deux enfants ;
James Hayden, journalier, et sa femme ;
Mlle Billie Power et deux enfants ;
Thomas Nolan et sa femme ;
Robert Lawson, journalier, sa femme et deux enfants ;
Dick Kemp ;
Henry Black, femme et enfants :
Stephen Burke, journalier, sa femme et ses enfants ;
Charles Allan, journalier, et sa famille ;
William Stephens, journalier, et sa famille ;
Richard Maybury, journalier, et sa famille ;
John Henry, journalier, et sa famille ;
Tim Berrigan, charretier, et sa famille ;
Michael Deehey, journalier et sa famille ;
Richard Leahey, journalier ;
Francis Carlsson et famille ;
John Ready et famille ;
John O'Neil et famille ;
Philip Deneray et famille ;
Luke Kerwin et famille ;
Mme Wm Bracken ;
Mme Alex. O'Brien et famille ;
Thomas Berrigan et famille ;
Patrick Fitzgerald et famille ;
William Power et famille ;

On a retiré successivement des décombres les victimes suivantes :

Patrick Fitzgerald, débardeur, sa femme et ses deux enfants, tous vivants ; Patrick Fitzgerald a une jambe cassée.

James Bradley, blessé ; sa petite fille de 4 ans morte.

Patrick Donovan et sa famille se sont sauvés en attendant le bruit du rocher dégringolant du flanc du cap.

John Ready et son fils, blessés ; la femme de John Ready et son enfant sont encore sous les décombres.

Bridget O'Neil, une fillette, blessée.

William Power, débardeur, blessé ; Willie, son fils, de 13 ou 14 ans, blessé aux jambes., Il appelle sa mère avec des cris déchirants.

Mme Power et sa petite fille d'une douzaine d'années, légèrement blessée.

John Donnelly, retiré des décombres sans aucune blessure.

Dennis Berrigan, blessé mortellement.

Miss Deehey, retirée vivante.

James Hayden et sa famille légèrement contusionnés.

Stephen Burke, débardeur, blessé ; sa femme et deux de ses enfants retirés morts.

Thomas Farrell, débardeur, retiré le crâne fracassé ; ses trois petites filles mortes aussi, mais sa femme sortie vivante.

On continue à déterrer les victimes qui la plupart sont dans un état des plus précaires.

Il est impossible de décrire les horreurs du spectacle de la nuit de jeudi, et l'anxiété des personnes qui avaient là ensevelis des parents ou des amis. Le travail des sauveteurs se portait un peu partout ; les pompiers ont dû éteindre le feu qui menaçait d'envahir les maisons effondrées, puis ils ont joint leur action à celles des soldats et de la police pour sauver les victimes.

L'amas de pierres qui encombrent la rue Champlain à l'endroit du désastre, a au moins trente pieds de hauteur, et la circulation est absolument impossible de ce côté-là. Le gouvernement fédéral avait fait construire, en 1881, une muraille qui, sans doute, pouvait protéger les maisons des éboulis de petite dimension. Mais, aujourd'hui, c'est une partie du cap qui est venue s'abattre presque pardessus les toits, de sorte que le petit mur protecteur n'a été d'aucune utilité. En supposant même qu'il eut été plus élevé, il aurait eu pour effet d'ajouter à la masse, et produire un résultat beaucoup plus épouvantable.

La consternation est grande par toute la ville, car c'est véritablement un jour de deuil pour tous, et surtout pour les Irlandais qui ont été les plus éprouvés par la catastrophe.

Les dommages sont évalués à $100,000 environ Les maisons démolies étaient bâties en pierres et en briques, et habitées par des ouvriers du port.

La masse de roc détachée de la falaise, laisse un espace vacant d'une dimension extraordinaire, qui a commencé à travailler au-dessous de la terrace Dufferin, minant cette promenade qui n'est plus maintenant un lieu de sûreté. Le bastion nord-est de la citadelle est perpendiculaire avec le côté rocheux de la falaise. Des quartiers de roc menacent de s'écrouler et peuvent causer de nouveaux dégâts.

Il y a aussi, dit notre confrère du *Courrier*, une leçon à tirer de cet accident qui n'est pas le premier de cette nature. Pourquoi persiste-t-on à habiter un quartier aussi exposé à une ruine complète ? Les avertissements des catastrophes passées sont donc restés dans l'oubli. 32 morts en 1841, 7 autres en 1852, probablement 50 aujourd'hui, c'est-à-dire, près de cent vies sacrifiées inutilement.

PERSONNEL

M. P. A. d'Auteuil est parti pour Montréal samedi en voyage d'affaire.

M. Adolphe Daoust, de Saint-Timothé, Qué., est arrivé à Saint-Boniface vendredi dernier. Il vient pour régler les affaires de son fils, M. Joseph Daoust, dont nous avons raconté la triste fin.

M. J C. Z. Miquelon, agent d'immigration à Calgary, était au milieu de nous ces jours derniers. Il est reparti lundi pour retourner chez lui. M. Miquelon a visité plusieurs endroits de la province durant son séjour à Manitoba.

Madame Pélissier, mère de MM. Pélissier, de Winnipeg, et de Mme Cléophas Marcoux, de cette ville, est arrivée dimanche de Seattle pour de nouveau se fixer à Saint-Boniface.

M. Erwing, entrepreneur, de cette ville, est très dangereusement malade depuis quelques jours. Il a été recommandé aux prières des fidèles dimanche dernier.

M. l'abbé Stanislas Rosenberg, chanoine de Tours, M. le marquis Robert de Bonneval et MM Garçons et Colombier sont partis mardi soir pour retourner en France.

M. l'abbé Muller, M. le comte de la Forest et M. Beaucave, sont allés à Fannystelle.

M. de la Borderie est retourné à Saint-Malo.

M. l'abbé Pelletier, curé de Saint-Joseph, était au palais archiépiscopal au commencement de la semaine.

M. Henri Royal, E.E.D., est revenu de Régina hier.

Nouvelles Religieuses.

—Le Séminaire des Trois-Rivières célèbrera mardi, le 1er octobre prochain, les noces d'argent de M. le Chanoine Ls Richard, supérieur.

—Il y a un siècle, lorsque les Etats Unis proclamèrent leur indépendance, on y comptait à peu près 30,000 catholiques sur 4,000,000 d'âmes. Or, il résulte des statistiques de l'année courante que l'on compte aujourd'hui 8,157,676 catholiques sur une popula ion totale de 64 millions d'âmes. Ils forment donc le huitième de la population des Etats-Unis, et, dans la Nouvelle-Angleterre, cette seconde patrie des Puritains, ils forment le quart de la population Dans le Massachusetts, leur nombre est égal aux deux cinquièmes de la population totale.

Sur ce nombre, les Canadiens émigrés comptent pour une forte proportion.

—Nominations faites au Séminaire de Saint-Sulpice :

Au Grand Séminaire.—M. M. Serieys, professeur de morale, Driscoll, professeur de dogme.

A Notre-Dame.—M. H. Rouxel, directeur du Tiers Ordre et de l'Adoration Nocturne.

M. Marre, directeur de la Congrégation des hommes.

M. Pelletier. directeur de l'Adoration diurne et de l'Orphelinat Saint-François-Xavier.

M. Bédard, directeur du Cercle Ville-Marie.

A Saint-Jacques.— M. P. Deguire, curé, M. Durocher, vicaire.

—L'archevêque Kenrick, de Saint-Louis, est le plus ancien prélat catholique des Etats-Unis. Il a été consacré en 1841, et quoique âgé de 80 ans, il dirige encore seul son diocèse.

—*L'Evangeline* dit qu'avant de se séparer, après la retraite ecclésiastique, les prêtres du diocèse d'Antigonish ont souscrit $3.400 pour le collège Saint-François Xavier. Notre confrère ajoute aussi que le Rév. M. Alex. Beaton a été nommé curé du Havre-à-Boucher en remplacement de M. l'abbé Ph. F. Bourgeois qui a résigné sa charge au grand regret de la paroisse.

—Les nominations suivantes ont été faites par Mgr l'archevêque de Montréal :

M. N. Aubry, curé de Sainte-Martine ; M. P. Poissant, curé de Saint-Calixte ; M. C. E. Cadot, curé de Saint-Columban ; M. J. B. Bourget, curé à Sainte-Geneviève ; M. E. Lafortune, vicaire à Hochelaga ; M A. Primeau, vicaire à Saint-Cyprien ; M. J. B. Beauchemin, vicaire à Sainte-Elisabeth ; M. R. Laberge, vicaire à Saint-Charles (ville).

—Son Eminence le cardinal Taschereau et l'hon. M. Mercier ont accepté d'assister au congrès catholique de Baltimore qui aura lieu les 11 et 12 novembre.

Ce congrès sera présidé par l'ex-gouverneur John Lee Carroll, du Maryland.

—Le cardinal Gibbons a publié une lettre pastorale attirant l'attention des catholiques sur la lettre encyclique de Léon XIII à propos du dévoilement de la statue à la mémoire de Giordano Bruno. Son Eminence dit :

" Un sentiment mélangé de colère et de sympathie s'empare du cœur de tout catholique quand ils apprennent que sur une place publique à Rome, des hommes impies osent dévoiler la statue d'un apostat, honorer la mémoire d'un homme à théories sauvages, d'un écrivain honteux, d'un homme niant la divinité du Christ.

" Ces hommes, appuyés par la force brutale, ont placé sur un piédestal dans la Cité Sainte, la statue de l'infâme Bruno Un tel acte est un outrage sensible et palpable non-seulement aux catholiques, mais de plus aux chrétiens de l'univers entier. Le but impie de ces hommes est évident d'après le langage qu'ils ont tenu en dévoilant la statue d'un homme dont la vie n'est qu'une série de couardise, d'orgueil et de défi à l'autorité légalement constituée. Ils proclament un nouveau culte. Leur intention n'est pas tant d'honorer Bruno que d'insulter froidement, volontairement, le Vicaire de Jésus-Christ, sans tenir aucun compte des opinions religieuses d'une grande partie de leurs concitoyens. Ils visent à un but encore plus élevé, non-seulement à insulter le vicaire du Christ, mais Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même.

" Partout, ils ont choisi pour former partie de cette manifestation impie, les champions de l'atheisme, les destructeurs, si c'était possible, du christianisme.

" Il convient donc que tout le monde chrétien et particulièrement cette partie de l'univers où le terme *liberté religieuse* est interprété dans le vrai sens chrétien, d'élever un cri d'indignation contre une telle conduite. Nous ne sommes pas encore prêts à faire des processions et à arborer dans les rues les pavillons rouges et noirs des révolutionnaires et des anarchistes."

Choses et Autres

—On se propose de construire d'Iberville à Sorel, *viâ* Saint-Hyacinthe. un nouveau chemin de fer.

La ville de Saint-Hyacinthe votera pour la nouvelle ligne une subvention de $30,000.

M. Fondère, explorateur chargé par le gouvernement français de découvrir les sources du Niari-Quiliou (Congo français) aurait découvert ces sources et rencontré de véritables parcs à engraissage d'hommes et de femmes. On y détient, au dire de l'explorateur, des esclaves, femmes et hommes, qu'on engraisse pour les manger.

—Dimanche matin, le feu s'est déclaré à Beauharnois dans la boulangerie Normandin et s'est propagée si vite qu'en un instant tout un pâté de maisons était en flammes. On demanda des secours à Montréal d'où on envoya une pompe à vapeur avec quelques hommes qui rendirent de grands services.

Les pertes sont évaluées à $35,000, mais entièrement couvertes par les assurances. Parmi les victimes de la conflagration, on nomme MM Normandin, Antoine Lefebvre, Hébert, Montpetit, Legault, J. Deslauriers, A. Deslauriers et Gendron.

—On annonce de Port-au-Prince que M. de Sesmaisons, ministre de France à Haïti, rentre en France en congé indéfini. M. de Sesmaisons a représenté autrefois la France à Québec, en sa qualité de consul.

—Le Vatican va publier incessamment la correspondance de Pie IX avec Napoléon III et le gouvernement russe en 1870 au sujet de l'occupation de Rome par les Italiens.

—Sur l'initiative prise par M. de Freycinet, ministre de la guerre, une demande du gouvernement français va être faite à Berlin, pour savoir s'il existe encre des prisonniers français depuis la guerre de 1870, en Allemagne.

—Alphonse de Liguori Parent, l'ancien caissier de la banque d'Hochelaga à Montréal, qui avait été condamné à 5 ans de pénitencier pour détournement de fonds au détriment de la banque dont il était l'employé, a été remis en liberté, vendredi

On dit que ses amis lui ont trouvé une position qui lui permettra de demeurer à Montréal.

L'ex-caissier de banque d'Hochelaga parait décidé à refaire sa réputation. C'est encore un tout jeune homme dépassant à peine la trentaine.

—La région de Mégantic, le pays du notoire Morrison, a été depuis quelques jours le théâtre de trois accidents fatals.

Un nommé Napoléon Michel s'est tué en dînant dans un hôtel, à Scotstown. Il a avalé un morceau de bœuf qui lui est resté dans la gorge et l'a étranglé. Il était mort quand on a pu se procurer l'assistance d'un médecin. Le coroner a tenu une enquête et les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Warren Meader, âgé de 31 ans, a péri d'une mort affreuse mardi dernier, dans les scieries Flint, au lac Mégantic. Ayant glissé sur un morceau de bois, il tomba l'épaule sur une scie ronde en mouvement. La scie pénétra si profondément dans le corps du malheureux ouvrier qu'il succomba le lendemain matin. Le défunt n'était marié que depuis deux semaines.

J. B Baron, maître de pension de Coleraine, comté de Mégantic, s'est fait tuer, mercredi dernier, par les chars, à Coleraine. Il voulait traverser la voie ferrée, mais son élan ne fut pas assez fort pour qu'il mit le pied sur la plateforme et il retomba sous les chars qui lui défoncèrent le crâne. La mort a été instantanée Il laisse une femme et un enfant.

MORT DE M. JEAN VENNE.

Saint-Boniface a perdu son plus vieil habitant dimanche dans la personne de M. Jean Venne.

Venu dans ce pays en 1816, après avoir servi dans la guerre contre les américains en 1812 et 1815, le défunt était toujours demeuré ici, à part d'une année qu'il passa à Montréal, l'année 1870 Il était âgé de 97 ans, avait été 42 ans au service de la Cie de la Baie d'Hudson et était à l'archevêché depuis 19 ans.

Ce fut toujours un homme de la plus grande probité et de la plus grande douceur. Pendant toute sa vie il jouit du respect et de l'estime de tous.

Affaires Municipales.

CONSEIL DE VILLE.

Procès-verbal de la dix-septième séance du septième conseil de la ville de Saint Boniface, étant la treizième séance régulière, tenue lundi, le 23ème jour de septembre A D. 1889.

Présents :—Son honneur le maire au fauteuil et MM. les conseillers Pelletier, Turenne, Bédard, Houde et Lauzon.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Le greffier dépose sur la table les communications et comptes suivants :—Une communication du *Winnipeg & South Eastern Railway*, une requête de M. J. P. O Allaire, une de MM. Chamberland et Laventure et une autre du secrétaire-trésorier de la commission des écoles ; un compte de N. H. Houde, $1.50 ; *The North Western Coal & Navigation Co.*, $8.00 ; H. F. Despars, $8.75 ; John Ewart, $3.00 ; P. H. Soucy, $10.00, et le rapport de la police pour le mois d'août, accusant une recette de $11.00 et une dépense de $11.70.

M. le conseiller Turenne présente le 8ème rapport du comité de finance qui se lit comme suit :

8ème rapport du comité de finance, M. le conseiller Turenne, président *pro tem.*, M. le conseiller Pelletier et son honneur le maire. Votre comité recommande que la somme de $2,200.00 soit portée au crédit de la commission des écoles comme octroi jusqu'au 30 juin 1890, et recommande le paiement du compte de John Ewart, $3.00, et du compte de P. F. Soucy réduit $5.00.

M. le conseiller Turenne présente le 8ème rapport du comité de police, feu et santé, qui se lit comme suit :

8ème rapport du comité de police, feu et santé, M. le conseiller Turenne, président, et MM. les conseillers Bédard, Houde et Lauzon. Votre comité recommande le paiement des comptes suivants : *The North Western Coal & Navigation Co.*, $8.00 ; N. H. Houde, $1.50, et reçoit le rapport de la police pour le mois d'août, accusant une recette de $11.00 et une dépense de $11.70.

M. le conseiller Houde présente le 9ème rapport du comité des travaux publics qui se lit comme suit :

9ème rapport du comité des travaux public, M. le conseiller Houde, président, M. le conseiller Pelletier et son honneur le maire. Votre comité recommande le paiement du compte de H. F. Despars, $8.75.

Ces différents rapports sont adoptés.

Proposé par M. le conseiller Pelletier, appuyé par M. le conseiller Houde, que la demande de MM. Chamberland & Laventure soit acceptée. Agréé.

Proposé par M le conseiller Houde, appuyé par M. le conseiller Bédard, que son honneur le maire soit autorisé à faire les dépenses nécessaires pour recevoir Son Excellence le gouverneur-général Agréé.

Proposé par M. le conseiller Pelletier, appuyé par M. le conseiller Bédard, que l'hon sénateur Girard soit nommé conseiller de la ville de Saint-Boniface pour le quartier No. 2, en remplacement de J. P. O. Allaire, démissionnaire. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Bédard, appuyé par M. le conseiller Lauzon, que la séance se lève et la séance est levée.

Chronique Locale.

—Les élèves du collège sont à faire leur retraite annuelle.

—Les classes de l'école de médecine commenceront mercredi prochain.

—La municipalité de Saint-Boniface demande des soumissions pour un canal.

—M. Wilfrid Allaire a acheté la maison de M. A. St. Mars, sur la rue Notre-Dame.

—La température a été des plus désagréables dimanche, lundi et mardi. Il a plu en abondance, et maintenant le temps est au froid.

—Dans la nuit de dimanche à lundi, M. J. B. Lauzon s'est fait voler plus de $600. On s'est introduit dans son étal et on est parvenu à ouvrir son coffre de sûreté. M. Joyal, notre chef de police est venu à bout de recouvrer l'argent, et a arrêté comme l'auteur du vol un ancien employé de M. Lauzon. L'enquête préliminaire passera demain.

MARIAGE

MARION-HAMELIN—A la cathédrale, le 24 courant, M. Patrice Marion, fils de M. François Marion, de Saint-Vital, à Melle Eléonore Hamelin, fille de Firmin Hamelin, du même endroit.

DECES

MACDONALD—A Saint-Eustache, le 8 courant, à l'âge de 78 ans, M. John Macdonald, cultivateur.

D'ESCHAMBAULT—A Rawdon, le 15 courant, à l'âge de 69 ans, 11 mois et 21 jours, Dame Léocadie Proulx, veuve de Henri Fleury D'Eschambault, en son vivant du canton de Chambly.

La défunte était la tante de M. Pierre D'Eschambault, de la Rév. Sœur D'Eschambault et de Mesdames L. J. A. Lévêque et Geo. Couture.

LA CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-BONIFACE — RIEN OU BIEN — 1880 — MANITOBA

SOUMISSIONS.

Des soumissions adressées au soussigné pour faire un canal entre les sections 13 et 14 et 23 et 24 qui devra aboutir à celui de Plympton, seront reçues jusqu'au 7 octobre prochain.

On peut avoir de plus amples informations en s'adressant à

EDWARD R. LLOYD,
Secrétaire-trésorier
de la Municipalité de Saint-Boniface.

2i 26 9 89.

AGRICULTURE

INCONVÉNIENTS DU VOISINAGE DES POULES POUR LES CHEVAUX

Nous voulons parler ici des inconvénients assez graves de placer les petits poulaillers dans les écuries, comme cela se pratique assez généralement dans les petites habitations rurales. Il résulte des observations de messieurs Demilly, de Rheims, et George, de Sainte-Monehould, que des démangeaisons analogues à celles produites par la gale, se remarquaient assez communément sur les chevaux logés à proximité des poulaillers. La cause de ces démangeaisons rebelles à tous les traitements a été détruite par la suppression des poulaillers. Ces démangeaisons étant occasionnées et entretenues par la tique, très petit insecte rougeâtre qui se développe avec la fiente des poules en fermentation.

SOINS A DONNER AUX JEUNES TAUREAUX

Un jeune taureau que l'on destine à l'amélioration d'un troupeau, doit recevoir, pendant au moins quatre mois, et tous les jours une certaine quantité de lait doux, avec du pain de lin. Sa nourriture doit être réglée de manière à le tenir en bon état de santé, sans cependant viser à ce qu'il soit à l'état de graisse absolue tel qu'on en voit que trop souvent à nos exhibitions. Du pain de lin avec du foin, un bon pâturage, leur donnant de temps à autre des légumes, sont ce qui leur convient le mieux.

Pendant la première année, afin de l'habituer à le mener partout, un jeune taureau doit être conduit à la bride, de temps à autre. A moins de circonstances particulières un jeune taureau ne doit pas pâturer avec les vaches; mais lorsqu'il est nécessaire de le tenir enfermé à l'écurie, on doit lui donner de l'exercice au dehors, et plusieurs fois dans la journée. Pour le jeune taureau que l'on garde constamment à l'étable, il est nécessaire de lui rogner de temps à autre les ongles du sabot, afin qu'il n'éprouve aucune difficulté dans la marche.

Les taureaux qui sont constamment à l'écurie peuvent devenir vicieux; mais cela dépend beaucoup de celui qui en a le soin. Si celui-ci le maltraite, ou craint de s'approcher du jeune animal, il importe d'en confier aussitôt le soin à d'autres. Toutes ces précautions sont absolument nécessaires. A leur défaut combien de cultivateurs ont été obligés de se défaire de jeunes taureaux d'une grande valeur, uniquement parcequ'ils ne pouvaient plus les maîtriser et qu'il était dangereux de les garder à l'étable ou au pâturage.

Des accidents assez sérieux arrivent pour n'avoir pas donné aux jeunes taureaux toute l'attention convenable, en en confiant la garde à des jeunes gens qui prennent du plaisir à les agacer, même à les torturer.

AGE DU MOUTON

L'appareil dentaire du mouton est semblable à celui du bœuf; seulement les incisives sont dépourvues du collet, et ont les petites cavités de la surface de frottement plus creuses.

L'agneau naît quelquefois avec toutes ses incisives; parfois les coins manquent et ne font leur éruption que douze ou quinze jours après la naissance. Le rasement des dents caduques s'opère pendant la première année.

A un an, éruption des pinces de remplacement.

A deux ans, éruption des premières mitoyennes. L'agneau prend alors le nom d'*antenois*.

A trois ans, sortie des coins. On dit alors que l'animal est au rond. Vers l'âge de quatre ans, il se forme entre les deux pinces, une échancrure que l'on nomme *queue d'aronde* ou *d'hirondelle*.

A quatre ans, éruption des deuxièmes mitoyennes.

A cinq ans, rasement des pinces et des premières mitoyennes.

A six ans, rasement des deuxièmes mitoyennes.

A sept ans, rasement des coins. Passé cet âge, il n'est pas rare de voir les dents incisives tomber.

L'âge de la chèvre se reconnait de la même manière.

LE SON EMPLOYÉ COMME ALIMENT DES BESTIAUX

On attache généralement peu d'importance au son comme nourriture des animaux domestiques. Certains cultivateurs que nous connaissons bien ne consentiraient même à aucun prix à en faire usage dans le régime alimentaire des bestiaux.

Cette différence des uns, cette antipathie des autres, ne sont dues qu'à de stupides préjugés ou à de fausses appréciations. Les premiers, s'en rapportant à une tradition aussi erronée qu'ancienne, considèrent cette substance comme dépourvue de toute faculté nutritive; les seconds par les observations inexactes, lui attribuent des propriétés malfaisantes qui doivent selon eux, en faire prescrire l'emploi. Ceux-ci, évidemment, ne professent une telle opinion d'intolérance à l'égard du son que parce qu'ils l'ont utilisé sans les précautions requises. Or, quel est l'aliment qui, distribué sans mesure et dans de mauvaises conditions, ne puisse devenir nuisible?

Cependant si nous consultons certaines analyses que nous tenons pour très précises, nous trouvons que le son est composé, en majeure partie, de corps essentiellement propres à la nutrition. Les faits pratiques prouvent, d'ailleurs, que son intervention judicieusement réglée, dans l'alimentation des races chevaline, bovine et porcine, ne manque jamais d'être suivie des meilleurs effets, en quoi il n'y a que de très naturel et de parfaitement concevable.

Comparé à la farine dont il a été séparé par le blutage, le son présente, à la vérité, une proportion de ligneux plus forte de 5 à 6 p. 100. Mais il contient en revanche, beaucoup de matières azotées, à peu près le double des matières grasses, une quantité infiniment plus marquante de matières salines, et, en outre, deux principes aromatiques dont l'absence est constante dans la fleur de farine. Tous ces produits végétaux sont doués d'une grande puissance alimentaire et, offerts à l'économie animale sous une forme indigestible, ils doivent, on le comprend, y jouer un rôle à la fois actif et utile.

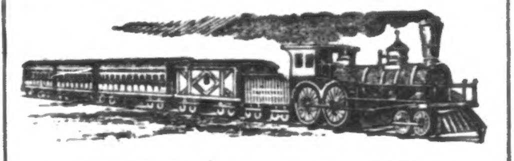
LE SOIN DES ANIMAUX À L'AUTOMNE

C'est à l'automne où les animaux sont le plus négligés, quoique ce soit à cette époque qu'ils requièrent le plus de soins. La transition des nuits chaudes aux nuits froides, et les herbes succulentes des mois chauds au pâturage de l'automne, opèrent sur les conditions d'entretien des animaux. A l'automne l'herbe est dure et peu abondante, et plus particulièrement lorsque les pâturages ont été tenus dans de mauvaises conditions. De ce moment jusqu'au temps de la stabulation, les animaux sont soumis à une diète qui ne leur est pas avantageuse. Dans ce cas là ils courent le risque de ne pas gagner à l'étable ce qu'ils ont perdu pendant les deux derniers mois de pâturage.

Nous sommes absolument d'opinion que la négligence quant aux soins à donner aux animaux en automne, leur est plus préjudiciable qu'en aucune autre saison de l'année.

Pour suppléer aux bons pâturages qui d'ordinaire manquent à l'automne, les cultivateurs devraient faire provision de nourriture verte, et lorsqu'arrivent les nuits froides, les animaux pourront être mis à l'étable, et plus particulièrement à l'égard des vaches, et la suppléer au manque de fourrages en leur donnant une nourriture supplémentaire. Les animaux n'y gagnent rien à passer la nuit dans des pâturages froids et humides, et encore moins être exposés aux pluies fréquentes et froides de l'automne, même pendant le jour; les maladies auxquels ils sont sujets à l'automne ne peuvent avoir d'autres causes que dans cette manière d'agir des cultivateurs qui croient opérer une économie de fourrages en laissant leurs animaux exposés au dehors à toutes les intempéries de l'automne.

Il est vrai qu'en mettant les animaux à l'étable de bonne heure en automne, on s'occasionne un surcroit d'ouvrage, mais on y gagne sur l'état de santé dont jouissent les animaux et le surplus de fumier qu'on en obtient.—*G. des Campagnes.*



CHEMIN DE FER
NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

HEURES DES CONVOIS
DEPUIS LE 9 AVRIL 1889.

Tous les jours excepté le dimanche.	Express No. 51 tous les jours.	Temps moyen du centre. Stations.	Milles.	Express No. 54 tous les jours.	Tous les jours ex'té. le dim.
					p.m.
1.25pm	1.40pm	A...Winnipeg.. L.	..	9.10a	4.09
1.10pm	1.32pm	.Emb. du Portage.	..	9.20a	4.15
12.47pm	1.19pm	....St. Norbert....	9	9.37a	4 38
11.55am	12.47pm	....Ste. Agathe....	24	10.19a	5.36
11.24am	12.27pm	...Silver Plains...	33	10.45a	6.11
10.56am	12.08pm	.......Morris.......	40	11.05a	6.42
10.17am	11.55am	.St. Jean Baptiste.	47	11.23a	7.07
9.40am	11.33am	......Letellier......	56	11.45a	7.45
8 55am	11.00am	L..West-Lynne. A.	65	12.10p	8.30
8.40am	10.50am	L...Pembina.... A.	66	12.35p	8.45
	6.25am	..Winnipeg Junc..	..	8.50p	
	4.40pm	....Minneapolis....	..	6.35a	
	4.00pm	L....St. Paul....A	..	7.05a	
	6.40pm	......Helena......	..	4.00p	
	3 40pm	....Garrison.....	..	6.35p	
	1.05am	....Spokane.....	..	9.55a	
	8.00am	.....Portland.....	..	7.00a	
	4.20am	......Tacoma......	..	6.45a	

p.m. 2.30		a.m. 8.00	.....St. Paul.....	a.m. 7.30	p.m. 3.00	p.m. 7.30
p.m. 10.30	a.m. 7.00	a.m. 9.30	.....Chicago.....	a.m. 9.00	p.m. 3.10	p.m. 8.15
p.m. 6.45	p.m. 10.15	a.m. 6.00	......Detroit......	p.m. 7.15	p.m. 10.45	a.m. 6.10
	a.m. 9.10	p.m. 9.05	.....Toronto.....	a.m. 9.10	.....	p.m. 9.05
	a.m. 7.00	p.m. 7.50	....New York....	a.m. 7.30	p.m. 8.50	p.m. 8.50
	a.m. 8.30	p.m. 3.00	.....Boston......	a.m. 9.35	p.m. 10.50	p.m. 10 50
	a.m. 9.00	p m. 8.30	....Montréal....	p.m. 8.15	.....	a.m. 8 15

Chars Dortoirs palais et chars Réfectoires

A CHAQUE CONVOI.

J. M. GRAHAM, Gérant général. H. SWINFORD, Agent général.

Chemin de Fer
NORTHERN PACIFIC.

Pembina, Grand Forks, Helena, Butte, et tous Les principaux endroits du Montana.

La Voie Transcontinentale Populaire
— ET AVEC —
CHARS REFECTOIRES.

Spokane Falls, Portland, Seattle, Victoria, C.B., tous les endroits dans Puget Sound et l'Alaska. Tous les endroits dans Ontario et Québec.

Convois Express tous les jours

AVEC CHARS DORTOIRS PALAIS

Et chars dortoirs pour les émigrants.

☞ La seule voie ferrée se rendant au Parc National de Yellowstone. Pour plus d'informations, s'adresser à

CHAS. S. FEE,
Agent géneral des passagers et des billets.
jno 15.11.88. SAINT-PAUL, MINN

LE CHEMIN DE FER
Northern Pacific
— ET —
Manitoba.

La seule ligne qui fasse circuler tous les jours des chars

PULLMAN-DORTOIRS
— ET DES —
Chars - Réfectoires,
DE WINNIPEG AU SUD.

Billets directs vendus pour tous les points du Canada y compris la
Colombie-Britannique et les Etats-Unis.
RACCORDEMENT RÉGULIER A TOUTES LES GARES UNION.

Les bagages à destination d'endroit du Canada sont consignés directement, faisant ainsi éviter le trouble et les douanes. On obtient des billets pour la traverse de l'Océan et des cabines pour l'Angleterre et toute l'Europe.

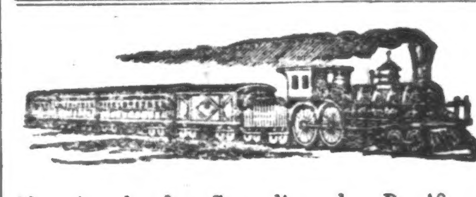
TOUTES LES PRINCIPALES ET MEILLEURES LIGNES DE VAPEURS SONT REPRÉSENTÉES.

DES BILLETS D'EXCURSION A
La Côte du Pacifique,
— BONS POUR —
—SIX MOIS ET RETOUR,—
Sont aussi vendus.

Pour plus amples informations, adressez-vous ou écrivez aux agents de la compagnie.

H. J. BELCH,
Agent des billets de la cité,
285 rue Principale,
Winnipeg.

HERBERT SWINFORD,
Agent général,
457 rue Principale.
J. M. GRAHAM,
Gérant général.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS
DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

STATIONS	DÉPART.	ARRIVÉE.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24 01	4.55
Ignace	7 20	22.00
Savanne	10.40	18 30
Port-Arthur	E 14 30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A DÉ 13.20	A AR 16.00
Portage la Prairie	13.52	13.37
Carberry	17.57	11.46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosemin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4.10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3 45	D 23.55
Moosejaw	AR 5 35 / DÉ 5.50	DÉ 22.05 / AR 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14.18	13 24
Dunmore	16.42	11,07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5 50
Calgarry	C 1.20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8.35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.55
Savonas	.....	B .....
..Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	AR 7.10 / DÉ 7.35	DÉ 19 51 / AR 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13.00
Vancouver	14.15	12.45
Victoria	H 21 00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A DÉ 10.30	A AR 20.30
Dominion City	13.55	17.05
Emerson †	A AR 14.30	A DÉ 16.30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F AR 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F DÉ 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G DÉ 9.00	G AR 14.20
Stony Mountain	10.00	13.30
Stonewall	G AR 10.30	G DÉ 13 00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F DÉ 12.30	G AR 15.30
Headingly	13,23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18,38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro†	F 21.00	DÉ 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D† Winnipeg A	F12 50	15 32
11 20	14 27	......Morris......	11 20	13 35
11 47	15 15	†..Rosenfeldt..	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar...Gretna ...	10 25	16 55
....	16 32	†...Morden.....	....	11 45
....	18 00	... Manitou ...	....	10 22
....	19 04	..Pilot Mound..	....	9 12
....	19 15	..Crystal City..	....	9 05
....	20 05	.. Cartwright ..	....	8 17
....	20 24	...Holmfield ...	....	7 54
....	20 48	...Killarney ...	....	7 22
....	21 42	AB oissevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret. LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.
jno.18.12.84.

AVIS.

Avis est par le présent donné que toutes communications se rapportant aux affaires qui concernent le département des Affaires Sauvages, doivent être adressées à l'honorable E. Dewdney, comme surintendant général des Affaires Sauvages, et non comme ministre de l'intérieur, ou au soussigné. Tous les officiers du département devraient adresser leurs lettres officielles au soussigné.

L. VANKOUGHNET,
Député surintendant général des Affaires Sauvages.
Département des Affaires Sauvages,
Ottawa, 11 Mai 1889 13ins 23.5.89



1	Immeuble de	$5,000.00	$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	Immeubles	500.00	2,000 00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements	200.00	6,000.00
60	do	100.00	6,000.00
200	Montres d'or	50.00	10,000.00
1000	Montres d'argent	10.00	10,000.00
1000	Services de toilette	5.00	5,000.00
2307	lots valant		$50,000.00